

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	20-08-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	20-10-2025
A propos du poste :	

Technicien Supérieur Hospitalier de 2ème classe Domaine « techniques biomédicales »

Informations sur l'établissement

Nom :	LES HÔPITAUX DE CHARTRES
Ville :	28630 Le Coudray
Site Web :	https://www.ch-chartres.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	19-09-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent candidater, les titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités mentionnées aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 12 octobre 2011 dans l'un des domaines correspondant à la spécialité demandée.

Pièces à fournir :

- 1° Une demande d'inscription à concourir pages 1 et 2 [annexe 1] à télécharger via le site [ch-chartres.fr/concours](https://www.ch-chartres.fr/concours) ;
- 2° Une lettre de motivation détaillée ;
- 3° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies, accompagné des attestations de travail ou/et états signalétiques des services publics (pour le CH de Chartres le demander à la gestion des carrières) ; fiche du poste occupé ou dernièrement occupé

4° Copie des diplômes, titres et certificats dont vous êtes titulaires ou votre demande d'équivalence de diplôme (*) [annexe 2] à télécharger via le site ch-chartres.fr/concours ;

5° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

6° °Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

Pour information une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) sera faite lors de la mise en stage

Mail pour l'envoi des candidatures :

nsevestre@ch-chartres.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Direction des Relations Humaines - Bureau des Concours
8 rue Claude Bernard – CS 70123
28630 LE COUDRAY